

SCHENGEN EST MORT ? VIVE SCHENGEN !

Jacques Delors, António Vitorino, Yves Bertoncini et les participants du Comité européen d'orientation 2015 de l'Institut Jacques Delors

Les participants de notre Comité européen d'orientation 2015 invitent à la fois à sauvegarder et à renforcer Schengen face aux crises internationales (attaques terroristes et afflux massif des réfugiés), dans une déclaration intitulée : « Schengen est mort ? Vive Schengen ! ».

Des articles directement inspirés de cette tribune ont déjà été publiés par la presse européenne dans les titres suivants : [Handelsblatt](#) (Allemagne), [Le Soir](#) (Belgique), [Jyllands-Posten](#) (Danemark), [El Pais](#) (Espagne), [Le Monde](#) (France), [To Vima](#) (Grèce), [La Repubblica](#) (Italie), [Luxemburger Wort](#) (Luxembourg), [EurActiv.pl](#) (Pologne), [Publico](#) (Portugal), [Hospodářské noviny](#) (République tchèque), [Dennik N](#) (Slovaquie), [Le Temps](#) (Suisse) et [EurActiv.com](#).

Les lâches et choquantes attaques terroristes de Paris et l'afflux massif de demandeurs d'asile vers l'Union européenne (UE) soulèvent des questions majeures quant à notre capacité à assurer le contrôle effectif de nos frontières extérieures, désormais communes.

Nous appelons les chefs d'État et de gouvernement à prendre la mesure de ces crises sans précédent sur la base d'une vision politique claire. Nous devons nous unir pour combattre efficacement la menace terroriste, en Europe comme à l'extérieur. Les réfugiés sont des victimes, non des menaces, et les Européens sont suffisamment forts pour relever dans la durée le défi de leur accueil et de leur intégration. Nous appelons les chefs d'État et de gouvernement à développer une diplomatie plus proactive pour stabiliser notre voisinage, et à amplifier leur aide aux pays qui accueillent aujourd'hui la grande majorité des demandeurs d'asile syriens (Turquie, Jordanie et Liban), pour permettre à ces derniers de demeurer dans leur région d'origine. Nous les appelons aussi à renforcer les contrôles à nos frontières, en intensifiant notamment la lutte contre les terroristes, les réseaux de passeurs et la criminalité organisée, et donc les échanges entre services de police et de renseignement.

A ces fins, ils ont la chance de disposer de nombreux outils européens de coopération policière et judiciaire (Système d'information Schengen, Europol, Eurojust, Frontex, Bureau d'appui en matière d'asile, etc), qu'il leur faut utiliser et diversifier face à la crise. Mobiliser ces outils est indispensable pour des raisons d'efficacité - un pays agissant seul est impuissant - mais aussi pour entretenir la confiance mutuelle entre États: tous doivent être convaincus qu'aucun d'entre

eux ne néglige la mission de surveillance de nos frontières communes.

C'est d'abord pour mieux faire face au défi terroriste qu'il faut utiliser à plein l'outil « Schengen ».

L'émotion que nous avons éprouvée après les attentats récents ravive un désir de réassurance qui peut se cristalliser autour du rétablissement des contrôles aux frontières nationales, compte tenu de leur poids dans nos imaginaires collectifs. Mais notre désir de sécurité sera satisfait dans le cadre même de l'espace Schengen.

Rappelons-le en effet : la grande majorité des 141 articles de la convention d'application de l'accord de Schengen a pour objet d'organiser la coopération policière et judiciaire entre les autorités nationales - une coopération si utile que des pays non membres comme le Royaume-Uni ont souhaité y participer. « Schengen », c'est à la fois plus de liberté et plus de sécurité, deux avancées à consolider de manière parallèle.

Les attentats terroristes sont souvent commis par des nationaux, en Europe et ailleurs, mais ils ont des racines internationales : ils appellent donc des réponses européennes et internationales. Les terroristes sont fréquemment connus par la police et la justice ou les services de renseignement : c'est en accordant à ces derniers des moyens financiers, humains et juridiques supplémentaires, y compris via l'adoption d'un PNR [Passenger name record] européen, qu'on pourra lutter le plus efficacement contre les attentats. Non en affectant de manière stérile ces moyens à la surveillance des frontières intérieures de l'espace Schengen, pour y contrôler en pure perte les centaines de millions d'Européens qui les franchissent chaque mois. Schengen est la condition de notre sécurité : pour défaire le terrorisme, l'union fait la force, la désunion nous désarme.

La création récente de centres européens d'identification et de traitement des demandeurs d'asile (« hot spots ») en Grèce et en Italie s'inscrit aussi dans cette logique européenne : soyons solidaires de ces pays par générosité, mais aussi pour reprendre le contrôle de la situation à « nos » frontières. Et prolongeons sans tarder ce mouvement d'europanisation : mise en place de gardes côte et de gardes frontière européens ; interventions maritimes sous mandat de l'ONU ; montée en puissance de Frontex, y compris dans les procédures de reconduite des migrants en situation irrégulière ; création de routes européennes d'immigration légale, etc.

Si les règles de Schengen prévoient le retour temporaire des contrôles aux frontières nationales en période de crise, il n'est dans l'intérêt de personne qu'ils s'éternisent compte tenu de leur coût économique et financier exorbitant : ce retour aux contrôles nationaux peut être une option, il n'est en rien une solution ! C'est pour cesser de faire perdre du temps, et donc de l'argent, à des millions de routiers, de

travailleurs frontaliers, d'ouvriers et d'entreprises exportant leurs produits partout en Europe que l'accord de Schengen a été signé il y a 30 ans, puis étendu au bénéfice de 400 millions d'Européens. Et c'est pour renforcer l'efficacité des douaniers et des policiers que les contrôles fixes, coûteux et faussement rassurants, ont été redéployés au profit de contrôles mobiles, du développement de la coopération policière européenne et du renforcement des contrôles aux frontières extérieures. Un retour en arrière reviendrait à lâcher la proie pour l'ombre : si l'ensemble des Européens en seraient à coup sûr victimes (travailleurs, PME, contribuables,...), qui en serait bénéficiaire ?

Il faut à la fois sauvegarder et renforcer Schengen face aux crises internationales, à rebours de la tentation dangereuse d'un repli sur les frontières nationales, qui porterait préjudice à l'ensemble des Européens sans renforcer en rien leur sécurité. Unissons-nous face à de nouveaux défis, dans un esprit de coopération et de solidarité – pour que vive Schengen !

Sur les mêmes thèmes...

MIEUX PARTAGER SOLIDARITÉ ET SOUVERAINÉTÉ : AU-DELÀ DE « L'EUROSCOLIOSE »

Yves Bertocini, *Tribune*, Institut Jacques Delors, Octobre

L'ESPACE SCHENGEN FACE AUX MENACES : PROBLÈME OU SOLUTION ?

Martina Menghi et Yves Pascouau, *Synthèse*, Institut Jacques Delors, Septembre 2015

LA STRATÉGIE MIGRATOIRE DE L'UE : UN NOUVEL ÉLAN BIENVENU

Yves Pascouau et António Vitorino, *Tribune*, Institut Jacques Delors, mai 2015

▶ ANTONIO VITORINO EXAMINE LES PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA CRISE DES RÉFUGIÉS ET À LA GESTION DES FLUX MIGRATOIRES

António Vitorino, *Vidéo*, Institut Jacques Delors, mai 2015

PLUS DE SOLIDARITÉ EUROPÉENNE FACE AUX CRISES MIGRATOIRES

Yves Bertocini, *Tribune*, Institut Jacques Delors, avril 2015

« SCHENGEN », LE TERRORISME ET LA SÉCURITÉ

Yves Bertocini et António Vitorino, *Tribune*, Institut Jacques Delors, février 2015

Directeur de la publication : Yves Bertocini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

